



Actualités dans le domaine de la Fiscalité immobilière

Mercredi 12 septembre 2018

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

en collaboration avec :

08 h 30 **Accueil des participants**

08 h 50 **Ouverture de la journée**

09 h 00 **Projets législatifs en cours au niveau fédéral et dans les cantons**

M. Frédéric Dovat

- Initiatives contre l'imposition de la valeur locative – état actuel
- Modification en matière de déduction des frais au niveau fédéral
- Autres développements dans les cantons

09 h 30 **Revue de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral en matière de fiscalité immobilière**

M. Thierry Obrist

- Présentation des arrêts cantonaux et fédéraux que le praticien doit connaître
- Impôt sur les gains immobiliers, droits de mutation, impôt sur le revenu, fiscalité intercantonale et internationale

10 h 30 **Pause**

10 h 55 **La compensation des avantages et inconvénients résultant de mesures d'aménagement**

M. Raymond de Boccard

- Rappel du principe (art. 5 LAT) et différents aménagements envisageables
- Sélection de pratiques cantonales et de problématiques récentes

11 h 40 **Acquisition d'immeubles et prévoyance**

Mme Laure Cordt-Moller

- Traitement fiscal des retraits (anticipés) du 2^e et 3^e pilier
- Problématiques choisies (vente de l'immeuble, divorce, etc.)

12 h 25 **Repas**

14 h 00 **Véhicules d'investissement étrangers et immeubles en Suisse**

M. Jean-Frédéric Maraia

- Sociétés de capitaux, sociétés de personnes et fonds de placement étrangers avec immeubles en Suisse
- Problématiques choisies (assujettissement à l'IGI, au droit de mutation et à l'impôt sur le bénéficiaire, modification de l'actionariat, restructurations, etc.)

14 h 45 **Détention d'immeubles en France**

Mme Géraldine Schurder

- Détention par le biais de sociétés civiles immobilières ou en propre
- Nouvel impôt sur la fortune immobilière (IFI)
- Transfert par succession d'immeubles en cas de dernier domicile en Suisse

15 h 30 **Clôture**

Les orateurs

Mme Laure Cordt-Moller, MLaw, experte fiscale diplômée, Genève

M. Raymond de Boccard, notaire, avocat, LL.M., Fribourg

M. Frédéric Dovat, avocat, secrétaire général USPI Suisse, Lausanne

M. Jean-Frédéric Maraia, Dr en droit, avocat, chargé de cours, Université de Genève

M. Thierry Obrist, Prof., Dr en droit, avocat, LL.M., Université de Neuchâtel

Mme Géraldine Schurder, MLaw, MAS in International Taxation, Neuchâtel

Finance d'inscription (comprend repas, pause et documentation)

Prix colloque

Stagiaires et assistants

CHF 350.-

CHF 150.-

Délai d'inscription

4 septembre 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 31 août 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit, Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel.

Je prendrai part au colloque sur **la fiscalité immobilière** le 12 septembre 2018 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Nom, Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal et localité : _____

Tél. professionnel : _____

E-mail : _____

Je prendrai part au repas de midi :

oui

non

Date :

Signature :